



CONNECTION AU RÉSEAU WI-FI HORS MISSION SITE SAINT-LOUIS

- Chaque utilisateur doit s'identifier avec un code d'accès et un mot de passe personnel.
- Voici un rappel de la marche à suivre **selon le type d'utilisation** faite du Wi-fi.
- Pour toutes questions, contacter le Cirris.soutien.technique.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Type d'utilisateur	Marche à suivre
Utilisateur régulier Cirris (hors CIUSSS)	▪ Demandez un accès au personnel administratif du Cirris via l'adresse courriel : Cirris.soutien.technique.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca ▪ Vous recevrez par courriel les informations nécessaires pour vous connecter. (TOUJOURS utiliser son accès personnel par la suite!) (Assurez-vous de <u>conserver ces informations</u> de connexion pour votre prochaine visite.) ▪ Sélectionnez le Wi-Fi Hors-Mission affiché sous le nom « INTERNET ». ▪ Utilisez un ACCÈS WI-FI INVITÉ. ▪ Entrez vos informations personnelles de connexion.
Utilisateur régulier avec code CITRIX (R03)	▪ Utilisez votre code CITRIX (R03) et votre mot de passe habituel. ▪ Sélectionnez le Wi-Fi Hors-Mission affiché sous le nom « INTERNET ». ▪ Utilisez un ACCÈS WI-FI INVITÉ. ▪ Entrez vos informations personnelles de connexion.
Visiteur / participant à la recherche (<24 h)	▪ Un utilisateur temporaire (<24 h) peut faire une demande d'ACCÈS WI-FI POUR VISITEUR D'UN JOUR. ▪ Son accès sera désactivé après 24 h. ▪ Sélectionnez le Wi-Fi Hors-Mission affiché sous le nom « INTERNET ». ▪ Demandez un accès « Visiteur d'un jour ». ▪ Entrez les informations demandées